

Alain DUPLOUY, *Le Prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les ^{IX} et ^V siècles avant J.-C.*, Paris, Les Belles Lettres, « Histoire », 2006, 414 pages.

[ISBN : 2-251-38076-0 (volume broché)]

Compte rendu par Isabelle Ratinaud, ERGA.

Alain Duplouy, maître de conférences en archéologie grecque à l'université de Paris I, publie ici sa thèse de doctorat codirigée par Francis Croissant et Didier Viviers. Présenté en mai 2003, le travail est donc rapidement mis à disposition des lecteurs, après les corrections de rigueur, dans une collection apte à toucher un public relativement vaste ou, du moins, qui ne se cantonne pas à quelques dizaines de spécialistes. De fait, la lecture de l'ouvrage est aisée, le plan clair et détaillé. L'auteur a déjà publié quelques articles sur les *aristoi*, dont on trouvera les références en bibliographie de l'ouvrage (p. 354). Mais le travail proposé ici est bien évidemment de plus grande ampleur. C'est à l'issue des quelque 300 pages de texte que l'on trouvera : les notes, selon un schéma imposé par la collection et qui ne facilite pas la maniabilité de l'ouvrage ; 40 pages de bibliographie par ordre alphabétique des auteurs ; des index (personnages, lieux, sources). Les planches auxquelles l'auteur renvoie très scrupuleusement sont regroupées au centre de l'ouvrage. Alain Duplouy fournit la plupart des citations d'auteurs anciens en grec et en français, sans toutefois préciser l'origine des traductions. Quant aux auteurs modernes, ils sont cités presque toujours en français (sauf p. 172 et 182, sans raison évidente) : on devine que l'auteur en est alors lui-même le traducteur.

Dans une longue introduction (p. 11-35), Duploy s'attache en premier lieu à un travail d'historiographie et de justification de l'originalité de son étude. Il passe pour cela en revue les travaux qui, ces dernières décennies, se sont penchés sur les *aristoi* en tentant de dégager des critères de définition de ce groupe social, critères issus de modes de pensée qui nous sont propres plutôt que d'un examen attentif des réalités antiques. Il est aisé, au cours de cette première étape, de suivre l'auteur : les critères politiques d'aristocratie, économiques de nantis, tout comme la notion moderne d'ordre, traditionnellement mis en avant pour tenter de cerner le groupe des *aristoi*, ne suffisent pas, quand ils n'amputent pas l'élite grecque d'une partie de son contenu. Devant ce « relatif dénuement conceptuel » (p. 23), l'auteur renonce à « esquisser les contours d'une classe aristocratique trop précise et probablement bien artificielle » (p. 28), pour favoriser celle des comportements individuels : il justifie ainsi l'étude des modes de reconnaissance sociale, pratiques « qui rendaient évident le rang des individus, en même temps qu'elles contribuaient à l'acquisition du prestige nécessaire aux ambitions de chacun » (p. 30). L'ouvrage se consacre donc à la mise en valeur de certaines de ces pratiques, étudiées généralement à travers quelques exemples particulièrement bien documentés. L'auteur ne peut évidemment prétendre faire le tour de la question : il s'agit ici, bel et bien, de présenter des « recherches », des pistes de réflexion sur les modes de reconnaissance des élites grecques, pistes qu'une existence entière ne suffirait pas à épuiser tant la matière ainsi définie est vaste.

L'ouvrage se compose ensuite de sept chapitres équilibrés, de 30 à 40 pages chacun, avec introduction et conclusion. Les six premiers se consacrent à l'étude de six modes différents de reconnaissance sociale :

– « Énoncer une ascendance » (chap. 1). L'importance de l'ascendance dans le monde des élites grecques n'est pas un fait nouvellement établi, comme le rappelle Duplouy en introduction de ce chapitre. Elle ne suffit à faire un homme de bien mais elle peut doter l'individu qui en bénéficie d'un *a priori* positif. C'est donc son énonciation, son affirmation par le biais du discours qui intéresse ici l'auteur. Aussi s'intéresse-t-il à

l'utilisation du vocable *eugeneia* et des termes qui s'en rapprochent du point de vue sémantique dans les épopées et des sources littéraires de l'époque archaïque (Théognis de Mégare, Callinos d'Éphèse, Phocylide de Milet entre autres) et de l'Athènes classique. La mise en avant de généalogies, parfois fictives, par le biais du discours relève de préoccupations proches : l'auteur les étudie dans le cas particulier de Miltiade l'Ancien, avant de se pencher sur les groupes statuaire bien connus de Miltiade le Jeune à Delphes et de Diagoras de Rhodes à Olympie, et sur l'utilisation par ses descendants de la figure de Thémistocle. On suivra pour l'essentiel l'auteur dans ses conclusions, en regrettant cependant, entre autres, l'utilisation qu'il fait ici des poèmes homériques. Son étude de vocabulaire vise en fait à contrecarrer un article de George M. Calhoun, article daté de 1934. Duploy s'appuie pour cela fortement sur une dissertation due à Hoffmann en 1914, trop tôt pour qu'elle puisse tenir compte des études portant sur les épithètes et le caractère formulaire du style et de la métrique chez Homère, développées à partir de la fin des années 1920. Ces dernières sont pourtant aujourd'hui aisément accessibles par le biais d'ouvrages comme celui de Suzanne Saïd, *Homère et l'Odyssée*, paru en 1998. L'usage du *Thesaurus linguae graecae* lui aurait permis de mieux cerner l'utilisation homérique d'adjectifs tels *δῖος* qui ne signifie jamais « brillant » et n'introduit pas de dimension gentile (p. 40) ou *ἄμύμων* qui s'applique certes à Égisthe (20 fois dans l'*Odyssée*) mais pas « en particulier » à lui (115 occurrences), même si Anne A. Parry en fit le titre de son ouvrage (*Blameless Aegisthus. A study of ἄμύμων and other Homeric Epithets*, Leyde, Brill, 1973). Une étude du texte lui-même et de la façon dont les héros homériques énoncent leur ascendance aurait donc été certainement beaucoup plus constructive, puisque, on en reste d'accord avec l'auteur, cette énonciation est un des faits qui caractérisent le héros chez Homère.

– Contracter un mariage » (chap. 2). Entre exogamie et endogamie civique, l'auteur n'évoque ici que des exemples athéniens des VI^e et V^e siècles, exemples quasi exclusivement connus par le biais de sources littéraires : les mariages sicyonien de Mégaclos, mégarien de Cylon, argien de Pisistrate, l'alliance entre Hippias et Aiantidès, tyran de Lampsaque, par le biais de l'union de leurs enfants, le second mariage, athénien cette fois, de Pisistrate (il épousa en deuxième noce la fille de Mégaclos), l'association de Xanthippe aux Alcmonides, la politique matrimoniale de Cimon et de Callias. Les matériaux, parfois postérieurs de plus d'un siècle aux faits évoqués, ne sont pas toujours d'un maniement aisé et l'auteur s'avère astucieux pour expliquer la présence du fils de Phidon comme prétendant d'Agaristé (p. 83-84) ou la violente réaction athénienne à la tentative de prise du pouvoir par Cylon. Le long développement (p. 94-108) sur les mariages de Cimon est l'occasion d'une intéressante mise au point. Ailleurs, la prudence aurait été de mise, par exemple à propos de la politique antiargienne de Clithène de Sicyone, présentée comme une évidence. Celle-ci ne trouve pas nécessairement d'écho dans les métopes du monoptère de Delphes, quoi qu'en disent les travaux de Pierre de La Coste-Messelière (note 11, p. 82). Les hypothèses sur le monument sont nombreuses ; son origine sicyonienne elle-même est discutée. Un écho de ces discussions aurait été le bienvenu : Anne Jacquemin, dans *Offrandes monumentales à Delphes*, en offre un aperçu rapide avec bibliographie (note 145, p. 56 et 211 notamment). La conclusion de ce chapitre met en évidence le passage progressif, dans l'Athènes des VI^e et V^e siècles, d'une politique exogame des élites à une politique endogame, passage que le décret de Périclès de 451 ne fait finalement qu'entériner. Soutenu par les travaux de Nicole Loraux, l'auteur voit ici un des effets du mythe de l'autochtonie, mythe fondamental de l'Athènes hégémonique, purgée de sang exogène. Le raisonnement, hélas, ne vaut que pour elle, cependant qu'une étude sur les liens de l'hospitalité aristocratique à l'époque classique aurait pu prendre le relais de ce thème déjà maintes fois labouré.

« Récupérer la mort » (chap. 3). Le titre de ce chapitre reprend volontairement et en partie celui d'un article de Claude Bérard, publié dans le volume *La mort, les morts*, en 1982, article consacré à la nécropole princière d'époque géométrique trouvée à la porte ouest d'Érétrie. Sans autre rapport avec l'étude de Claude Bérard que celui d'une

instrumentalisation des défunts, il s'agit ici d'analyser comment le mort, figé dans l'image que donnent de lui les vivants, peut servir la valorisation de ces derniers. L'auteur dispose pour cela d'épithames, données en grec puis traduites, d'époque archaïque et classique, épithames retenues pour la place centrale que s'y donne le commanditaire du monument funéraire, placé ainsi au centre de la réflexion. Les textes sont donc classés en fonction des liens qui unissent le ou les commanditaires au défunt : les parents pour leur enfant, les enfants pour un parent, ou les compagnons, au sens large, en laissant une place aux sculpteurs qui ajoutent au prestige du *sèma*. Du point de vue géographique et chronologique, la documentation brassée est très vaste. Du point de vue typologique, il est rarement précisé sur quel type de monument funéraire étaient gravés ces textes : simple stèle, base d'une ronde-bosse, relief ? Quel critère permet alors de les placer dans une étude sur les élites ? Si certains exemples sont l'évidence même, d'autres laissent plus perplexes : les épithames mentionnées page 131 honorent visiblement des hoplites. Faut-il inclure ces derniers dans l'élite ? L'absence d'une définition claire de l'objet de l'étude se fait ici sentir. Ce chapitre ne met-il pas plutôt en évidence un fait culturel et social assez large ? En effet, le peu d'allusions aux monuments et à leur coût, le silence de l'auteur sur les lois somptuaires ne permettent pas de mesurer vraiment la place des élites dans cet aspect du rapport des Grecs à leurs morts et d'y voir un mode de reconnaissance sociale spécifique aux *aristoi*.

« Collectionner le monde » (chap. 4). Dans ce chapitre, l'auteur s'attache aux objets non grecs trouvés dans des contextes funéraires des ^{x^e} et ^{ix^e} siècles. On préférera avec lui les désigner sous le vocable d'*exotica*, plus juste que celui d'*orientalia*. Mais on se méfiera, là aussi, de certaines affirmations présentées comme des évidences. Ainsi, le terme « importation » que l'auteur utilise presque systématiquement ne convient guère pour les *exotica* dont le commerce ne constituait pas une fin en soi à ces hautes époques, contrairement au métal. Par ailleurs, on nuancera la phrase selon laquelle les poèmes homériques proposent « un référent culturel, social et économique fort approprié à l'ensemble des biens et des pratiques révélés par l'archéologie pour les ^{x^e} et ^{ix^e} siècles » (p. 171). On émettra aussi des réserves quant au titre du chapitre : on ne peut ici, bien sûr, parler de collection, dont l'aspect systématique est totalement absent des vestiges disponibles. Dans la première partie de ce chapitre, l'auteur fait un inventaire des objets exotiques découverts dans les nécropoles de Lefkandi et Knossos, auxquels il ajoute quelques découvertes de l'Attique et de l'Égée. Que ces objets aient eu, à la longue, un impact sur l'artisanat grec est indiscutable ; il y a pour étudier cela des travaux plus récents et plus complets que ceux d'Ekrem Akurgal, (voir notamment les sommes de Jan Bouzek), et des ouvrages de Walter Burkert postérieurs à *Die orientalisierende Epoche in der griechischen Religion und Literatur* (1984) et plus adaptés. Dans un deuxième temps, le matériel est mis en perspective. L'auteur insiste sur le rôle des Phéniciens et des Eubéens dans la transmission de ces objets, postulant pour une intervention eubéenne dans le transport de vases attiques vers la Crète, et sur le prestige dont bénéficient les vivants lors de la destruction des *exotica* par le biais de l'inhumation (voir chap. 2). Le transfert des richesses de la sphère des funéraires à celle des sanctuaires au cours du ^{viii^e} siècle, présentée par l'auteur comme « bien connue » (p. 180), se fait dans un contexte de profondes mutations qui demanderaient à être réappréciées : les sanctuaires, si peu nombreux auparavant, se multiplient ; les communautés s'affermissent ; les contacts avec les civilisations non grecques se banalisent peu à peu ; le monde grec se peuple et s'enrichit. En se concentrant sur les seuls *exotica*, Duploux ne relève donc de ces mutations qu'un épiphénomène.

L'auteur puise également des arguments dans l'épopée. Le cratère d'argent que Ménélas reçut du roi de Sidon, son hôte, et qu'il offrit à Télémaque (*Odyssée*, IV, 613-619) est effectivement un objet de prestige. Mais bien plus nombreux et prestigieux sont les objets grecs qui, dans l'épopée, sont porteurs de mémoire : ces derniers ont été étudiés, notamment par Jan Paul Crielaard dans *Gaia* n° 7. Eux aussi trouvent leurs pendants archéologiques. L'auteur rapproche l'énonciation de l'histoire

de ces objets de toutes origines de celle de l'ascendance (étudiée chap. 1) et y voit un même réflexe de « construction de la hiérarchie sociale à travers les relations humaines nouées par chaque individu au cours de son existence » (p. 177), à cela près que l'action se déroule ici souvent sur plusieurs générations et que son appréciation doit aussi tenir compte de l'importance que les Grecs accordent à l'expression par le biais de catalogues, connue notamment par les travaux de Sylvie Perceau. C'est donc dans un contexte et une réflexion bien plus larges que doit s'inscrire l'étude de ces *exotica* comme objets de prestige aux hautes époques. L'auteur le sent bien, mais les limites de son ouvrage ne lui permettent pas d'épuiser le sujet. Tout juste lui permettent-elles de poser des jalons.

« S'inscrire dans l'espace » (chap. 5). Les deux derniers modes de reconnaissance sociale étudiés par l'auteur ont la ronde-bosse d'époque archaïque pour objet. La statue n'y est pas étudiée pour elle-même, mais pour son contexte de dédicace, contexte économique, social, historique et culturel. À ce titre, elle trouve naturellement sa place comme manifestation d'un mode de reconnaissance sociale d'une élite. Dans ce premier des deux chapitres consacrés à la sculpture, l'auteur s'attache à l'emplacement choisi pour l'implantation de certaines statues dans les sanctuaires ou dans le territoire des cités. Étudier la topographie d'un sanctuaire pour saisir l'intention du commanditaire et l'émulation qui en résulte est un réflexe évident dont les résultats sont immédiats, notamment pour les sanctuaires panhelléniques de Delphes et d'Olympie, à condition de ne pas oublier d'autres contraintes, notamment d'ordre cultuel ou simplement pratique, qui peuvent aussi être déterminantes. Mais l'auteur s'appuie ici sur deux séries d'exemples originaux : les uns puisés à l'Héraion de Samos (les colosses d'Ischès, le groupe familial d'Ἰλάρχης, les korès de Chéramyès) ; les autres à la voie sacrée qui, de Milet, menait au sanctuaire d'Apollon à Didymes (groupes de statues assises que l'usage a consacrées, à tort, sous le nom de Branchides). Soutenue par une analyse fine et une présentation claire et systématique, la démonstration emporte l'adhésion, confirmant tout l'intérêt du thème retenu.

« Rivaliser d'originalité » (chap. 6). Poursuivant la réflexion sur la sculpture, l'auteur aborde ici des problèmes de forme. Le choix de l'artiste par le dédicant n'étant pas, *a priori*, le fruit du hasard, l'étude formelle de l'objet dédié peut fournir des matériaux à l'histoire sociale. C'est du moins ce que Didier Viviers a montré dans le cas d'Athènes à l'époque archaïque, avec un corpus, notamment d'offrandes et de signatures, sans équivalent dans le monde grec, et la certitude de l'existence de plusieurs ateliers et d'une clientèle nombreuse. Mais le modèle est-il transposable ? Alain Duploux opte ici pour des exemples milésiens et samiens, reprenant en cela les sanctuaires et espaces présentés au chapitre précédent. Il y traque l'esthétique intrusive considérée comme un instrument de prestige social. On ne peut mettre en doute le fait que chacun tenait à une mise en évidence de son offrande. Plusieurs solutions sont pour cela possibles. Mais dans ce monde de la norme, l'originalité laisse peu de marges et s'arrête souvent à une différence formelle ou de détail au sein d'un même type, différence utilisée ailleurs, à tort ou à raison, comme un outil de datation. La quête de l'auteur s'appuie sur un certain nombre de planches qui ne permettent pas toujours de le suivre les yeux fermés dans ce « spectacle de l'étrange » (p. 222). Je laisse à de plus compétents que moi le soin d'apprécier pleinement ce chapitre, gênée malgré tout par la fragilité de certaines argumentations qui peuvent frôler le raisonnement circulaire (p. 234-236 où l'identification d'une tête de koré de Milet comme de facture samienne, par rapprochements stylistiques, se veut confortée par le rapprochement de la tête avec une base, disparue et dont rien ne vient prouver qu'elle soit samienne, sauf, *in fine*, son rapprochement avec la tête), une incohérence dans l'interprétation des alphabets, parfois utilisés comme argument en faveur de la cité d'origine du dédicant (p. 237), ailleurs pour argumenter en faveur de celle du sculpteur (p. 199, chap. 5), l'existence très hypothétique, mais nécessaire pour le raisonnement, d'une association cultuelle milésienne liée à Néléé et à un autre atelier de sculpture que celle des Molpes, et par une conclusion au ton

très général alors que l'étude menée, si l'on en accepte les conclusions, vaut pour les seules cités de Milet et de Samos.

À l'issue de ces six chapitres, la diversité et la mobilité des élites grecques, groupe social en recomposition permanente, apparaissent clairement, et c'est un des principaux mérites de l'ouvrage que d'échapper à la vision d'une antiquité immobile, particulièrement en ce qui concerne ses groupes sociaux. Cependant, l'auteur a conscience que l'enquête « est incontestablement à poursuivre » (p. 280). Bien des modes de reconnaissance sociale restent à explorer. Il conviendrait aussi de donner une dimension chronologique à tout ceci. Le champ de l'étude porte ici sur six siècles. Parmi les modes de reconnaissance sociale étudiés, certains ont perduré, d'autres non. Les premiers ont-ils connus une évolution ? Ont-ils changé de signification ? L'étude présentée demeure partielle. Les dernières pages proposent un retour sur le problème de vocabulaire évoqué en introduction. Il est clair qu'aucune traduction généralement utilisée pour le grec *aristos* n'est satisfaisante. La notion d'élite, très à la mode, ne convient d'ailleurs pas non plus nécessairement. Toute élite étant l'émanation d'un groupe plus vaste, dans quelle mesure la masse se sentait-elle issue du même monde que celui des *aristoi* et, d'une certaine façon, représentée par elle ? Ce problème de terminologie, que l'auteur a éludé en privilégiant l'étude comportementale au niveau individuel, reste donc ouvert, le groupe lui-même, objet de l'étude, restant à définir. L'état des sources, certes, nous permet de discerner différentes pratiques à différentes époques dans différentes régions du monde grec. Mais seule une sérieuse étude de vocabulaire pourra nous permettre de progresser vraiment quant à la connaissance de ces *aristoi*, l'auteur en convient (p. 287). Aussi tentante soit-elle en ce début du XXI^e siècle, l'histoire de l'individu, sauf cas particulier, se prête mal à l'Histoire.